

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Nous apprenons que M. Domenico Valentino, l'un des plus riches banquiers de cette capitale, est entré dans les ordres sacrés.

FRANCE.

—On écrit d'Anvers que le R. P. Waile, accompagné de onze membres de la compagnie de Jésus, s'est embarqué pour la république de Guatemala. Ce personnel est destiné à ouvrir un collège au chef-lieu de cette république.

—Mgr. Barron, évêque des deux Guinées, est arrivé à Marseille, le 14 décembre, avec M. l'abbé Maurice, le seul des sept missionnaires emmenés par lui en Afrique qui ait résisté à l'air malsain de ce pays. Le prélat va partir pour Rome, où il doit rendre compte au Souverain-Pontife de l'état de sa malheureuse mission et recevoir ses ordres.

—A Volumunster, diocèse du Meiz, une jeune personne, élevée dans les doctrines luthériennes, et instruite par le vicaire de cette paroisse, a fait dernièrement abjuration solennelle, et embrassé la vraie foi. Un discours sur l'inanité des doctrines protestantes et sur la solidité des principes catholiques, ainsi que deux courtes exhortations de l'officiant avant et après la première communion de la néophyte, ont fait sur l'auditoire une profonde sensation; des larmes d'attendrissement se montraient dans les yeux des plus indifférents.

ANGLETERRE.

—Le dimanche 19 novembre, le sacrement de confirmation fut administré dans la chapelle catholique de Chaddes (Staffordshire), à quarante-six personnes, dont trente-six étaient de nouveaux convertis par le zèle du pasteur résidant dans cette ville, qui, durant plus d'un an, s'était appliqué à les instruire. L'évêque officiant exprima à ce digne pasteur sa vive satisfaction à la vue des succès qui avaient couronné ses efforts, dans lesquels il avait été puissamment secondé par la vertueuse et zélée institutrice qui est à la tête de l'école, et qui est aussi elle-même une nouvelle convertie.

—Dans un meeting qui s'est tenu dernièrement à Londres, sous la présidence de lord John Russell, on a proposé une souscription en faveur du R. P. Mathew, et elle a été bientôt couverte de nombreuses signatures.

—A cette occasion, lord J. Russell a déclaré tenir de bonne source que les bruits répandus sur des sommes considérables qu'aurait amassées l'apôtre de la tempérance étaient contournés.

HOLLANDE.

—*Royaume de Hollande.*—Le roi actuel de Hollande, dès son avènement au trône, avait aboli les décrets persécuteurs par lesquels son père, dont le fanatisme anti-catholique avait occasionné la séparation de la Belgique, avait condamné à une mort lente tous les monastères existants, en leur interdisant la faculté de recevoir des novices.

Les Etats hostiles à l'Eglise ont toujours commencé par travailler à la destruction des communautés religieuses, quel que fut leur objet; et il se trouve aujourd'hui un certain nombre de prétendus catholiques qui les regarderaient volontiers comme inutiles dans l'Eglise, oubliant que elle-même en a jugé autrement. Il devrait suffire à ces Catholiques, s'ils prétendent sincèrement à ce titre, de reconnaître les encouragements que l'Eglise a toujours donnés à la vie religieuse, pour être convaincus de son utilité. Pour peu d'ailleurs, qu'on ait quelque connaissance de l'Evangile, on comprendra facilement que la destruction des monastères, indépendamment de l'injustice qu'elle renferme humainement, est un obstacle au développement de l'esprit du christianisme. Les rois de Hollande et de Prusse, ont reconnu cette vérité, tout protestants qu'ils sont, puisque tous les deux ont révoqué les ordonnances de leurs prédécesseurs qui, en mettant les restrictions à la conservation et au développement des institutions religieuses, avaient préparé leur destruction d'une manière lente et hypocrite, et qui par cela même n'en était que plus odieuse.

La révocation de ces ordonnances iniques, en Hollande, n'a point tardé à porter ses fruits, quoique les lois nouvelles n'accordent aucun encouragement aux monastères, et leur permettent seulement de se recruter. Cette simple concession a suffi pour les repousser à l'instant, parce qu'un grand nombre de personnes, n'ayant pu y être formellement admises, s'y étaient aggregées, et en suivaient la règle dans le monde, en sorte que dès que les portes des monastères ont pu s'ouvrir pour elles, elles y sont entrées.

Maintenant les anciens monastères sont dans l'état le plus florissant, et plusieurs nouveaux ont été fondés, entre autres un couvent de dominicains, fondés par un parent de M. Lacordaire, M. de Suland, qui, avec ses deux fils, a pris l'habit de l'ordre.

Un grand nombre de paroisses, situées dans le voisinage des monastères d'hommes, sont desservies par des religieux. Ainsi les franciscains administrent quatorze paroisses, les dominicains douze, les jésuites six; d'autres sont confiées à d'autres ordres, tels que les Carmes, les Augustins. Le voisinage de ces religieux est ainsi une source de bénédictions pour ces paroisses.

La congrégation du très-saint Rédempteur, fondée dans le dernier siècle, par St-Liguori, et qui est très répandue dans plusieurs pays de l'Europe, et jusque dans les Etats-Unis, a maintenant plusieurs établissements en Hollande.

—Les communautés de femmes ne sont pas nombreuses, et rendent d'importants services pour l'éducation des jeunes personnes, et le soin des malades et des pauvres.

Enfin, les jésuites, que des soi-disant catholiques se plaisent à insulter, ont

en Hollande deux collèges florissants, et deux autres doivent être bientôt fondés, s'ils ne le sont déjà. Ainsi, tandis qu'en France, pays catholique, la faction philosophique travaille à les expulser, la Hollande, ce pays si rigoureusement calviniste, les accueille et les protège.

POLOGNE.

—*Affaires religieuses de Pologne.*—On écrit de Biody (Galicie d'Autriche), 25 novembre 1844:

—Que le Saint-Siège et les catholiques du monde entier ne savent-ils la continuation des persécutions et des souffrances de l'Eglise en Pologne et en Russie! Les documents offriront ample matière à un nouveau volume, et là se trouveraient en abondance des faits qui rendraient assurément très vain les intrigues diplomatiques avec lesquelles le Cabinet de St-Pétersbourg cherche à tromper la bonne foi de la Cour romaine. Quelques faits tout récents prouveront que nos paroles méritent crâance.

—M. Holowinski, jeune professeur distingué de l'Université de Kiev, qui a été fermé, comme vous le savez, à cause de son esprit de réaction contre le système politique de l'Empereur, vient d'être nommé recteur du séminaire catholique de Pétersbourg. C'est là que, d'après de nouvelles ordonnances tendant toujours à détruire la nationalité et la foi de la Pologne, chaque prêtre doit recevoir l'instruction théologique. Lorsque M. Holowinski eut pris possession de sa chaire, l'Empereur vint visiter l'établissement, le félicita d'avoir été promu, à son âge, à un poste aussi important, et lui dit en présence des élèves rassemblés: «Moi aussi, je le déclare, je suis catholique... grec; je ne suis point l'ennemi des catholiques-latins. Mais, ajouta-t-il en portant la main sur sa poitrine et en prononçant sur le ton solennel d'un serment ces paroles: Je ne tolérerai les catholiques-latins qu'à la condition qu'ils ne reconnaîtront d'autre suprématie que la mienne et qu'ils ne communiqueront plus avec Rome.» Que dites-vous de ce catholicisme-grec opposé au catholicisme latin, et de cette suprématie placée au dessus de celle du Souverain-Pontife? N'est-ce pas là une déclaration officielle de la guerre qu'on poursuit contre l'Eglise?

—A Jitomir, chef-lieu du gouvernement de Volhynie, est un monastère de religieuses, vivant dans l'exercice de la prière et des œuvres de charité. Un des services qu'elles rendent au pays est de donner l'instruction gratuitement aux petites filles catholiques. Cela suffisait pour leur attirer l'animadversion du gouvernement russe, qui paraît prendre conseil de certaines de vos seules soi-disant libérales sur la manière dont on doit traiter les corporations religieuses et ecclésiastiques. Un ordre de la police enjoint tout-à-coup aux religieuses de ne plus admettre parmi leurs élèves que des filles grecques-schismatiques. Les religieuses reçoivent ces nouveaux enfants, mais tout en déclarant conserver ceux qu'elles instruisent. On menace de les chasser; elles ne sont point intimidées, et continuent leurs modestes fonctions avec tant de fermeté d'âme, que l'autorité craint à son tour d'user de violence et de mécontenter la population.

—Néanmoins, on leur préparait une seconde épreuve. Près de là est un autre monastère bâti de leurs deniers. Il renferme un vaste hôpital où sont envoyées tous les soldats malades, qu'elles soignent avec dévouement de leurs mains. L'autorité, pour leur en témoigner la reconnaissance, voulut encore les déposséder de cette propriété sous quelque prétexte. Les religieuses résistent de nouveau: alors on envoie un bataillon qui cerne le monastère et le met en état de siège. La patiente garnison se résigne et ne fait pas de sortie. Les belligueux assiégeants, vaincus par la honte et l'ennui, prirent enfin le parti de décamper.

—J'arrive à un autre récit, qui n'excitera pas votre rire, mais bien vos larmes. Il s'agit d'un général x confesseur de la foi dont le nom doit être ajouté à la liste de tant d'autres martyrs. Le R. P. Siérotinski, religieux basilien, dont l'ordre entier a été condamné au bannissement ou à la prison, expia à Tobolsk le crime d'être resté fidèle à l'Eglise et à sa patrie. Comme il trouva dans cette ville beaucoup de Polonais, il se mit à exercer au milieu d'eux son saint ministère. Dans ses exhortations, il s'efforçait surtout de les prémunir et de les éclairer contre les pièges que la police russe ne cesse de leur tendre pour les entraîner au schisme. Il fut dénoncé, et le gouverneur le condamna à recevoir cinq mille coups de knout. Il marcha au supplice avec le calme des saints condamnés aux lâches. On l'étendit à terre et la torture commença. Il supporta, sans pousser une plainte, quelques centaines de coups, et alors on s'aperçut qu'on ne frappait plus.... qu'un cadavre! Cette mort me rappelle naturellement le glorieux martyre de la sainte (sainte Catherine d'Alexandrie) dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Adieu.

—Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon estime pour vous et votre catholique journal, etc., etc.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Les Journaux d'Angleterre annoncent la nomination de Sir Charles Metcalfe comme Pair du royaume sous le titre de Baron D. Metcalfe de Fernhill, dans le comté de Beaufort.

On ne sait d'après quel motif on faisait courir le bruit les plus faux sur l'état prétendu dangereux de Son Excellence, son temps, et de la santé et sur sa résignation pour être remplacé par Sir H. Peel.... Nous pouvons affirmer que ces bruits sont faux et destinés de tout tonnement.

N. B.—Depuis ce qui précède, il est sorti un fascicule de la gazette officielle, annonçant la même nouvelle.

Aurore.